DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DES ADRETS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n° 4- 2016

L'an deux mille seize, le vingt-neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des ADRETS s'est réuni sous la Présidence de Gérard JOURDAN.

Etaient présents : Bertrand Giraud, Cécile PARET, Jacques LESIMPLE, Anne TREGLOZE, Catherine GUIGUET, Jean PICCHIONI, Jean-Michel PIASENTIN, Denis SECHER, Véronique ORGNON, Pierre DEBOLLE, Valérie CORDIER, Michèle GAGNAIRE, Nadège ROUSSEL

Absent excusé : Lionel REY donne pouvoir à Véronique ORGNON

I) VOTE du BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2015 présente le BP 2016 de la commune qui s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement recettes/dépenses	2 134 671 €
En section d'investissement recettes/dépenses	382 570 €

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE le budget primitif de la commune 2016 qui lui est présenté.

VOTE du BUDGET PRIMITIF REGIE DES SERVICES GENERAUX 2016

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2015 présente le BP 2016 de la Régie des Services Généraux qui s'équilibre comme suit :

En section de **fonctionnement recettes/dépenses**	**585 200** €
En section d'investissement dépenses	**55 000** €
En section d'investissement recettes	**215 923** €

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE le budget primitif de la Régie des Services Généraux 2016 qui lui est présenté.

VOTE du BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2015 présente le BP Eau et Assainissement 2016 qui s'équilibre comme suit :

En section de **fonctionnement recettes/dépenses**	**195 848 €**
En section **d'investissement dépenses /recettes**	**90 323 €**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE le budget primitif de l'eau et assainissement 2016 qui lui est présenté.

VOTE du BUDGET CCAS 2016

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2015 présente le BP du CCAS 2016 qui s'équilibre comme suit :

En section de **fonctionnement recettes/dépenses** **15 600 €**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-APPROUVE le budget primitif du CCAS 2016 qui lui est présenté.

II) Compteurs LINKY

On se renseigne auprès d'autres communes voisines pour savoir ce qu'ils font au niveau des compteurs LINKY que ERDF nous impose.

III)Compte rendus Syndicats et Commissions

*Commission culture COMCOM : octroi de 1 800 € pour la sculpture que la commune achèterait à Jérôme AUSSIBAL + attente réponse subvention au titre « des initiatives locales » (canton).

*Festirock : l'association du Festirock fait une demande de subvention auprès de l'association «la Campanaise ».

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
le Lundi 2 mai à 20 H